

PROGRAMME DES COMPETITIONS, STAGES ET MODALITES DE SELECTIONS GROUPE FRANCE SENIOR

Objectif général

La politique fédérale vise à maintenir la France parmi les nations fortes de la discipline grâce aux résultats obtenus lors des compétitions de référence.

Ainsi pour les Championnats du Monde 2018 une présence régulière dans les places de finalistes (top 8) est attendue, y compris avec des médailles. Pour les relais, les objectifs sont :

		<i>Objectif haut</i>	<i>Objectif minimal</i>
Relais	sprint	Top 8	Top 10
(mixte)			
Relais	dames	Top 8	Top 10
(forêt)			
Relais	hommes	Médaille	Top 6
(forêt)			

Les Championnats d'Europe, autre compétition de référence 2018, seront le point de passage majeur dans la préparation aux Championnats du Monde.

Conjointement à ces résultats, l'objectif est également d'obtenir les quotas maximums de participation aux compétitions de référence.

Contrat d'objectifs - évaluation

Un contrat d'objectifs personnalisé est conclu en début de saison entre chaque sportif et le responsable du Groupe France Senior, ainsi que le responsable du Pôle le cas échéant. Permettant de mieux prendre en compte le niveau de chacun et le contexte d'entraînement, ce contrat définit notamment :

- Les objectifs personnels de performance, les plus jeunes pouvant s'appuyer sur des compétitions intermédiaires (Championnats du Monde Universitaires, Manches de Coupe du Monde).
- Les objectifs secondaires, les compétitions et stages de préparation.
- Les objectifs de progression.
- Le contexte socio-professionnel.
- Les moyens mis en œuvre pour l'entraînement.

Le contrat servira de base à l'accompagnement proposé par le responsable du Groupe France et le DTN.

Une évaluation aura lieu à la fin de chaque saison, et portera sur :

- l'atteinte des objectifs personnels,
- la mise en œuvre des moyens,
- la progression au cours des 3 dernières années.

Cette évaluation servira à rédiger le contrat de l'année suivante.

Philosophie de sélection

L'objectif principal est de choisir la meilleure équipe pour performer lors des Championnats du Monde, et d'offrir une préparation adaptée, en s'appuyant notamment sur les Championnats d'Europe.

Les courses de sélection doivent permettre aux coureurs de prouver leur capacité à atteindre les objectifs fixés pour les compétitions internationales concernées. Si le niveau est jugé insuffisant au regard des objectifs du groupe, l'effectif sélectionné sera inférieur au prévisionnel annoncé.

Au-delà des résultats bruts, le comité de sélection assume une part de subjectivité dans ses décisions.

Parmi les facteurs pouvant influencer les choix, notons :

- Les blessures et maladies.
- Le niveau d'expérience.
- Le *Ranking* IOF.
- Les résultats internationaux antérieurs.
- Les performances lors d'autres compétitions internationales et nationales de l'année.

Dans tous les cas, les objectifs généraux du Groupe France Senior serviront de référence aux arbitrages.

Programme

1. Week-ends haut niveau

Quatre regroupements de novembre à janvier sont ouverts à tous les coureurs du Groupe France Senior.

- WEHN n°1, les 18 et 19 novembre 2017 - Fontainebleau
- WEHN n°2, du 9 au 11 décembre 2017 - Larzac
- WEHN n°3, du 5 au 7 janvier 2018 - Montpellier
- WEHN n°4, les 27 et 28 janvier 2018 - Lozère

Préambule

Le comité de sélection peut éventuellement retenir des coureurs juniors au regard de leur niveau de performance.

2. Stage n°1 (en partenariat avec l'équipe de France militaire) - du 2 au 8 mars 2018 - Suisse.

Seront pris en compte comme critères de sélection les performances obtenues lors des compétitions internationales, nationales et de sélection de la saison 2017.

Effectif prévisionnel : le GF Senior.

Délai de sélection : 13 décembre 2017

Des partenaires d'entraînement pourront être invités à ce stage avec refacturation des frais réels par la FFCO (budget prévisionnel : 400 €).

3. Sélections n°1 - 31 mars et 1^{er} avril 2018 - Côte d'Or.

Samedi 31 mars 2018 : sprint et moyenne distance (1^{ère} étape des 3J de Bourgogne - WRE).

Dimanche 1^{er} avril 2018 : longue distance (2^{ème} étape des 3J de Bourgogne - WRE).



4. Championnats d'Europe - du 4 au 13 mai 2018 - Suisse.

Seront pris en compte comme critères de sélection les performances obtenues lors des compétitions internationales de référence 2017 et lors des courses de sélection n°1 (31 mars et 1^{er} avril 2018).

Effectif prévisionnel : 6 dames et 6 hommes.

Délai de sélection : 5 avril 2018

5. Sélections n°2a (universitaires uniquement) – 12 et 13 mai 2018 - Corrèze.

Samedi 12 mai 2018 : sprint et moyenne distance.

Dimanche 13 mai 2018 : longue distance.

6. Sélections n°2b (universitaires uniquement) - 26 mai 2018 - Rhône.

Samedi 26 mai 2018 : longue distance (Championnat de France Universitaire).

7. Stage n°2 - du 2 au 9 juillet 2018 - Lettonie.

Seront pris en compte comme critères de sélection les performances obtenues lors des compétitions internationales de référence 2017 et 2018, et lors des courses de sélection n°1 (31 mars et 1^{er} avril 2018).

Effectif prévisionnel : 4 dames et 5 hommes (sélectionnés WOC).

Délai de sélection : 16 mai 2018

Les membres du groupe France non sélectionnés ainsi que des partenaires d'entraînement pourront être invités à ce stage avec refacturation des frais réels par la FFCO (budget prévisionnel : 700€).

8. Championnats du Monde Universitaires - du 15 au 22 juillet 2018 - Finlande.

Seront être pris en compte comme critères de sélection les performances obtenues lors du sprint des courses de sélection n°1 (31 mars 2018), lors des courses de sélection n°2a (12 et 13 mai 2018) et n°2b (26 mai 2018), et lors des Championnats d'Europe (4 au 13 mai 2018). La licence FFSU doit être enregistrée pour le 28 mars 2018. Un contrôle sera effectué le 29 mars 2018.

Seront retenus par la commission de sélection mixte, au maximum 10 coureurs (dames et hommes confondus).

Délai de sélection : 1^{er} juin 2018

9. Stage n°3 de préparation aux WOC - du 17 au 25 juillet 2018 - Lettonie.

Seront pris en compte comme critères de sélection les performances obtenues lors des compétitions internationales de référence 2017 et 2018, et lors des courses de sélection n°1 (31 mars et 1^{er} avril 2018).

Effectif prévisionnel : 4 dames et 5 hommes (sélectionnés WOC).

Délai de sélection : 16 mai 2018

10. Championnats du Monde - du 1^{er} au 12 août 2018 - Lettonie.

Seront pris en compte comme critères de sélection les performances obtenues lors des compétitions internationales de référence 2017 et 2018, et lors des courses de sélection n°1 (31 mars et 1^{er} avril 2018).

Effectif prévisionnel : 4 dames et 5 hommes.

Délai de sélection : 16 mai 2018



11. Sélections n°3 - 15 août 2018 - Isère

Mercredi 15 août : un sprint et une course « forêt » (format exact à déterminer).

12. Stage n°4 et Coupe du Monde (manches 7-8) - du 29 août au 6 septembre 2018 - Norvège.

Seront pris en compte comme critères de sélection, les performances obtenues lors des compétitions internationales de référence 2018 et la course de sélection format forêt du 15 août 2018

Effectif prévisionnel : 12 coureurs (dames et hommes confondus).

Délai de sélection : 17 août 2018

13. Coupe du Monde (manches 9 à 11) - du 2 au 8 octobre 2018 – République Tchèque.

Seront pris en compte comme critères de sélection, les performances obtenues lors des compétitions internationales de référence 2018 et la course de sélection format sprint du 15 août 2018.

Effectif prévisionnel : 12 coureurs (dames et hommes confondus).

Le nombre de sportifs sélectionnés pris en charge par la fédération dépendra du bilan financier de début septembre.

Délai de sélection : 17 août 2018

14. Test physique 3000m - 5000m.

Les coureurs du groupe France senior sont tenus de faire au moins un test physique de 3000 m pour les dames et 5000 m pour les hommes, par saison. Les dates de ces tests seront individualisées et précisées dans les contrats d'objectifs.

